

Collectif des associations pour l'urgence sociale (CausE)

Communiqué de presse du Vendredi 26 mars 2021

Pour un accueil immédiat et digne des personnes sans-abri Pour une politique co-construite et pérenne de lutte contre le sans-abrisme à Genève Un toit c'est un droit !

Avec la fermeture des abris-pc de la Ville de Genève le mercredi 31 mars prochain au matin, c'est une nouvelle fois une centaine de personnes, principalement des hommes seuls, qui se retrouvera à la rue et sans option de mise à l'abri humanitaire immédiate.

À cette date du 31 mars, le nombre de places d'hébergement d'urgence disponibles à Genève sera une nouvelle fois bien en-dessous des 500 places à l'année pour lesquelles nous militons depuis 2 ans.

Si les deux dernières années ont permis des avancées notables concernant le nombre de places d'hébergement d'urgence disponibles, la diversité des dispositifs proposés et la qualité des prestations dispensées, les craintes et interrogations sont aujourd'hui toujours aussi nombreuses pour le présent et le futur proche.

Il semble évident que la pandémie continue de restreindre la libre-circulation dans l'espace européen. Dès le 31 mars prochain, les personnes qui sortiront des abris-pc vont donc principalement devoir rester dans les rues et les espaces publics de la ville et de l'ensemble du canton de Genève. Cette fermeture va aussi provoquer de grosses tensions et des pressions importantes sur les dispositifs encore existants qui n'auront pas la capacité d'accueillir les personnes à la rue.

La fermeture de la salle communale de Plainpalais, annoncée par la Ville à la même date, confirme également l'absence de réponses au niveau de l'accueil de jour. Un nombre important de personnes se trouveront sans solution pour pouvoir se poser, ne serait-ce qu'un instant dans un endroit sécurisé, et contraintes de rester dans l'espace public 24h/24h, faisant en plus face à des contrôles policiers réguliers.

Sans dispositif d'hébergement d'urgence et d'accueil de jour suffisant, les coûts de santé et de sécurité augmentent de manière drastique.

De plus, la Ville de Genève a d'ores et déjà annoncé que ses abris-pc ne réouvriront pas en novembre prochain faute de financement, laissant par là un vide important et une interrogation majeure : quelle seront les alternatives proposées pour répondre aux besoins de mise à l'abri humanitaire immédiate ?

Au niveau du CausE, le dispositif d'hébergement en hôtels financé par le Canton prendra fin le 31 mai. Seules 50 places devraient alors être garanties jusqu'au 31 décembre par un financement de la Ville de Genève. Vu la qualité de la collaboration avec les hôteliers et les effets de la prestation pour les personnes accueillies, nous voulons pérenniser ce dispositif avec 165 places.

Dans la situation actuelle de pandémie, nous constatons une augmentation et une diversification des profils des personnes sans domicile. D'une part, les effets de la crise nécessitent une réponse de grande ampleur au niveau du volume de places mises à disposition. D'autre part, il est également urgent de proposer des structures adaptées aux besoins de publics spécifiques, comme les personnes usagères de drogue et les mineurs non-accompagnés, et en nombre suffisant.

Sur le plan politique, 3 éléments saillants nous semblent importants :

- 2 PRD (Projets de délibération) doivent être traités par le Conseil municipal et la responsabilité appartient à la majorité de ce conseil de voter des crédits supplémentaires pour permettre des prestations de lutter contre le sans-abrisme.
- Le Conseiller d'Etat Thierry Apothéloz (Département de la cohésion sociale) et le président de l'ACG Xavier Magnin (Association des communes genevoises) ont annoncé l'adoption par l'ACG d'un avant-projet de loi qui doit encore être validée tant par le Conseil d'Etat que par le Grand conseil; c'est un élément fondamental du puzzle car cette loi devrait permettre une nouvelle répartition des coûts de la lutte contre le sans-abrisme.
- La possibilité pour le Conseil d'Etat de resolliciter le Grand conseil afin de financer à nouveau des nuitées d'hôtels, vu l'expérience positive menée par le CausE sachant que cette prestation repose sur un partenariat public privé important.

Aujourd'hui encore le CausE pourrait à nouveau, comme en 2019 reposer dans l'espace public des tentes, signal fort que l'objectif de zéro sans abris n'est pas atteint. Il est impératif que les pouvoirs publics concernés trouvent des solutions et alternatives dès maintenant.

Même si nous sommes en contact régulier avec les autorités nous appelons encore une fois de nos vœux la mise en œuvre de la stratégie globale de l'hébergement d'urgence co-construite, incluant le Canton, les communes et le secteur associatif.

Pour le CausE :

Aude Bumbacher, directrice, 076 562 34 67

Fabrice Roman, président, 079 580 59 31

Email : collectif@lecause.ch